



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

48 | printemps 2005

Princes et princesses à la fin du Moyen Âge

Un début dans la vie : Sforza Secondo jusqu'en 1467

A start in the life : Sforza Secondo until 1467

Pierre Savy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/medievales/1007>

DOI : 10.4000/medievales.1007

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

Pagination : 15-38

ISBN : 2-84292-169-0

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Pierre Savy, « Un début dans la vie : Sforza Secondo jusqu'en 1467 », *Médiévales* [En ligne], 48 | printemps 2005, mis en ligne le 02 mars 2007, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/1007> ; DOI : 10.4000/medievales.1007

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

Un début dans la vie : Sforza Secondo jusqu'en 1467*

A start in the life : Sforza Secondo until 1467

Pierre Savy

- 1 Que l'on observe actuellement un allongement de la jeunesse ou, ce qui revient au même, une entrée plus tardive dans l'âge adulte, apporte une preuve supplémentaire, superflue peut-être, de l'historicité de ces notions : les bornes de la jeunesse ou de l'âge adulte peuvent évoluer¹. Mieux, leur contenu même est historique : de même que se déplace le moment où l'on cesse d'être jeune, ce que c'est qu'être jeune évolue. En somme, « la "jeunesse" n'est qu'un mot »².
- 2 Les documents sur lesquels se fonde la présente étude permettent de revenir sur ce thème des âges de la vie, entendus non pas comme objet de réflexion des moralistes, mais comme réalité – au moins biologique – vécue. Le « portrait du prince en jeune homme » ici esquissé³ est celui de Sforza Secondo⁴, un bâtard du duc de Milan Francesco Sforza⁵ ; ce portrait se fonde essentiellement sur la correspondance du jeune homme⁶, les lettres qu'il a adressées aux ducs, Francesco puis Galeazzo Maria⁷, ou à la duchesse, Bianca Maria Visconti⁸. Notre source principale (mais non unique⁹) est donc une correspondance privée. L'échange épistolaire est peut-être, au xv^e siècle, le type documentaire où s'exprime le mieux ce qui a trait à la vie personnelle¹⁰ : par son caractère réciproque et interpersonnel, la correspondance éclaire les relations entre les individus mieux que ne le font d'autres types documentaires (actes officiels, textes normatifs ou narratifs, etc.).
- 3 À l'âge adulte, l'homme joua un rôle politique de quelque importance, comme militaire et comme feudataire¹¹. Mais ce n'est pas ce rôle historique entendu classiquement qui nous intéresse ici : la jeunesse de cet homme présente certains comportements juvéniles archétypaux (prodigalité, désobéissance et vie dissolue), d'un caractère archétypal il est vrai proprement aristocratique¹², et ce constat a quelque chose de paradoxal puisque l'on vient de souligner l'historicité de la jeunesse.

- 4 Le *terminus ad quem*, 1467, correspond *grosso modo* à l'achèvement de cette jeunesse : Sforza Secondo a alors un peu plus de trente ans, un âge que certaines époques ont jugé avancé tandis que d'autres l'ont considéré comme encore juvénile¹³. L'âge a une histoire et une sociologie, à la fois sur le plan biologique et sur celui des représentations. À la fin du Moyen Âge, en Italie, dans les classes supérieures de la société, c'est souvent vers ce moment que la jeunesse prend fin – les marchands toscans ne se marient pas avant. En 1467, Sforza Secondo tourne une page de sa vie et rentre dans le rang, en l'espèce un rang princier. Reste à savoir, deuxième difficulté, ce qui entraîna ce changement : dire avec le proverbe qu'« il faut que jeunesse se passe » est une explication mécanique et tautologique – quand, comment et pourquoi se passe-t-elle ? Invoquer des raisons biologiques, dire simplement que vers trente-cinq ans, l'homme désire plus de tranquillité, ne convainc pas davantage, notamment parce que ce moment où l'on se « range » intervient plus ou moins tôt, parfois jamais, parfois il n'a pas lieu d'intervenir car l'individu est déjà « rangé ». On voudrait savoir pourquoi et comment un individu se conforme ou non, dans sa jeunesse et quand celle-ci prend fin, à un modèle¹⁴. Cette première question, la réflexion sur l'âge, permet de poser une seconde question, celle de la marge de manœuvre, plus ou moins grande, dont disposa Sforza Secondo dans l'accomplissement de sa « trajectoire » biographique. Ces années sont des années de désobéissance, de trahison, de révolte. Sforza est allé à l'extrême limite de ce qu'il pouvait se permettre avant de mettre sa vie même en danger, tout fils puis frère du duc qu'il était, tant il s'est obstiné à désobéir et à trahir. Sans prétendre répondre à toutes ces questions, nous espérons, grâce à des sources riches, les éclairer d'un jour particulier, et, par l'étude de ce cas, réfléchir à la définition des âges (de la jeunesse en particulier) et du passage d'un âge à un autre au XV^e siècle.
- 5 Sforza Secondo, né sans doute en 1435¹⁵, est un bâtard de Francesco Sforza, qui en eut au moins une vingtaine. Il est par conséquent le frère illégitime de Galeazzo Maria Sforza, qui succède à son père à la tête du duché de Milan en 1466¹⁶. Il reçoit l'éducation d'un prince cadet. La documentation est bien rare, qui nous permettrait de connaître les premières années de cette existence. Du moins sait-on que son père, avant même d'accéder au duché, s'est préoccupé de lui trouver un maître d'école. Le 31 août 1447, le petit Sforza adresse une lettre à son père¹⁷. L'enfant se plaint vivement de ce précepteur, dont il dit qu'il est devenu fou. Il prie son père de lui en trouver un autre et de trouver un autre emploi à l'actuel. On peut penser que ce que sera Sforza Secondo, un homme prompt à se plaindre et à réclamer, est déjà dans cette lettre. Lecture téléologique de la lettre ? Peut-être ; on peut néanmoins voir là l'expression d'une personnalité déjà en partie constituée. Un maître fut trouvé qui plaisait davantage à Sforza Secondo¹⁸.
- 6 Au début des années 1450, le jeune homme n'a pas vingt ans, il a la vie devant lui et vit pleinement sa jeunesse. Sa naissance illégitime ne lui pèse guère, car il a obtenu d'être légitimé en 1448¹⁹. Son mariage non plus n'est pas un problème : il ne signifie pas qu'il doive tout à fait « se ranger », et s'il est une étape nécessaire dans l'accomplissement de son existence, il n'entraîne pas de renonciation à la « jeunesse ». Quoique seigneur féodal, il jouit encore d'une liberté certaine, sa jeunesse s'inscrivant, rappelons-le, dans un monde largement dominé par les « vieux »²⁰. Il se marie le 5 mai 1454 avec Antonia Dal Verme, fille du condottière et seigneur Luigi Dal Verme²¹. Comme il n'est pas rare pour un mariage de haut rang, des poèmes furent composés, par l'humaniste Francesco Filelfo²² et par Bonino Mombrozio²³. Le 13 octobre, le duc concède en fief à Sforza Secondo le bourg de Borgonovo, dans la Val Tidone²⁴.

- 7 Jeune marié, Sforza Secondo fait carrière dans les armes. Il est encore en apprentissage. Le 21 novembre 1452, le duc adresse à Colella da Napoli et à lui une lettre qui indique que ce dernier est déjà au service militaire du duc. Colella, compagnon d'armes de Sforza, est un *sforzesco* turbulent et brutal²⁵. On peut s'interroger sur ce choix qu'a sans doute fait Francesco Sforza de faire embrasser à son fils la carrière militaire, même si le choix du métier des armes pour un fils cadet ou bâtard s'inscrit bien dans la tradition seigneuriale en général, et plus particulièrement dans la tradition de cette famille de condottières que sont les Sforza. La guerre permet de rendre plus docile la jeunesse²⁶. En même temps, il est permis de douter de la fonction « canalisatrice » du métier des armes (n'est-ce pas ce métier précisément qui, aux yeux de Felice Fossati, explique ce qu'il appelle l'immoralité de notre personnage ?). Sforza Secondo met dans cette activité l'enthousiasme d'un débutant. Le 1^{er} novembre 1459, il écrit qu'il fera tout pour être à temps à Alessandria, et ajoute que même s'il devait chevaucher toute la nuit, il se retrouverait là où le duc le lui commande²⁷. Ses rapports avec lui, qui se situent à la fois sur le plan hiérarchique et professionnel et sur le plan familial, sont plutôt bons, et la désobéissance n'est pas encore entamée. La sollicitude dont fait montre le duc lorsque Sforza Secondo est malade, en 1460, témoigne de relations encore cordiales²⁸.
- 8 Mais Sforza Secondo est instable et sa correspondance présente les traits caractéristiques de cette instabilité de la jeunesse. Premier signe clair de cette jeunesse : ses problèmes d'argent. En 1452, le duc lui a pourtant assigné une pension²⁹, mais, dans une lettre du 20 décembre 1452, il expose ses difficultés matérielles en prenant un ton pathétique (comme toutes les lettres exposant ce type de demande, du reste) : « Parce que je me retrouve aussi mal vêtu qu'il est possible de le dire et que je n'ai rien que ce petit vêtement nouveau de drap, et que je n'ai pas de chausses, je prie votre très illustre Seigneurie de bien vouloir m'équiper pour ces fêtes [...] »³⁰. Il a donc besoin d'argent, et exagère sans doute ses difficultés pour apitoyer son père.
- 9 Deuxième trait juvénile : une forte sociabilité, le goût de l'amusement et de la fête, avec des membres de sa famille, avec des amis ou dans l'accomplissement de missions de représentation. Le récit de ses divertissements et des visites de ses amis occupe une bonne part de sa correspondance, dans les années 1450³¹.
- 10 Troisième et dernier trait : les relations de Sforza Secondo avec ses parents – nous voulons parler des relations avec Francesco Sforza et son épouse, Bianca Maria (car des relations de Sforza Secondo avec sa propre mère, nous ne savons rien). La lettre du 18 septembre 1458 où il demande à Bianca Maria la permission que des amis viennent le trouver à Voghera est significative : n'est-il pas âgé d'environ vingt-cinq ans ? On a le sentiment que se mêlent des aspects par lesquels Sforza Secondo est un homme (un mari, un seigneur) et d'autres par lesquels il est encore dans la position d'un enfant, à l'exemple des « jeunes » du XII^e siècle qu'a étudiés Georges Duby, ces aristocrates qui vivent, à l'âge adulte, entre l'adoubement et la paternité, une jeunesse transitoire parfois fort longue, en quête de gloire, d'argent et d'une héritière³². Sforza est marié mais pas encore père – il ne le devient qu'en 1466. Le lien qui l'unit à la duchesse semble vraiment filial, loin des idées fausses qu'on pourrait projeter sur lui – comme celle selon laquelle la belle-mère rejetterait ce fils né d'un autre lit. Sforza Secondo se montre volontiers attentionné : après lui avoir rendu visite à Voghera, il lui offre des champignons qu'il a fait chercher dans la campagne³³.
- 11 Dès le 25 janvier 1461, une lettre de Sforza Secondo au duc de Milan illustre des relations familiales plus tendues : signe avant-coureur de la rupture qui interviendra dans l'année ?

Il évoque « un certain différend avec Luchina et le comte Pietro Dal Verme »³⁴, à propos d'une propriété, et il demande qu'on intervienne ou bien qu'on l'autorise à se défendre. Sa personnalité se fait plus affirmée et plus revendicative. Quelle image se dégage ici de la jeunesse, classiquement perçue de façon négative au Moyen Âge³⁵ ? Sforza Secondo incarne bien, sur le plan des mœurs, cette jeunesse. La turbulence, modeste jusqu'au début des années 1460, prend une autre ampleur quand elle devient aussi politique – c'est ce qui se produit en 1461.

- 12 S'ouvre alors la première grande période de trouble (politique) dans les rapports entre le duc et Sforza Secondo. L'opposition de celui-ci à celui-là se manifeste de plusieurs manières : d'abord, Sforza Secondo prend part à une révolte contre Francesco Sforza dans la région de Plaisance, peut-être parce que le duc l'a empêché de conclure une *condotta* avec les Florentins. En outre, alors même que le duc de Milan soutient les Génois, en guerre contre le roi de France, Sforza Secondo envisage de passer au service de ce roi, et il entreprend de livrer Tortona et d'autres terres aux Français ; avec Tiberto Brandolino, il projette de porter secours à Jean d'Anjou, que combattent les troupes de son père³⁶. La révolte est matée, et le danger militaire contenu ; mais Francesco Sforza n'hésite pas à punir d'emprisonnement son fils, qui, pour des raisons sans doute individuelles, a pris part à une révolte collective. Il est d'abord détenu à Milan, Porta romana, puis à Abbiategrosso³⁷. La détention, longue et pénible, donne lieu à un bel ensemble de missives. Le 8 avril 1462, Sforza Secondo écrit à la duchesse pour prendre part à divers conflits locaux et pour surveiller la bonne gestion de ses juridictions et de ses possessions. Surtout, le 31 mai 1462, il demande pardon pour « le péché » et prie le duc de « [lui] remettre la peine et de [le] recevoir comme son bon serviteur et son fils, comme il l'était »³⁸. Il parle de sa pénitence, et ajoute qu'il était « hors de la bonne route et de la vie juste »³⁹. Prenant des tons de prédicateur, il écrit encore, en latin, qu'« il est humain de pécher, angélique de s'amender et diabolique de persévérer »⁴⁰. Le 28 juin 1462, il demande pardon de nouveau, en insistant sur la longueur de sa détention : « demain, à 17 heures et demie, cela fait un an que votre Seigneurie me détient »⁴¹. Il fait encore le compte le 3 juillet, et se plaint des mauvaises conditions dans lesquelles il est détenu⁴².
- 13 Le 7 juillet, il affirme qu'il ne peut payer une somme d'argent qu'on lui demande ; il écrit, et l'*adynaton* est frappant, que pour lui, s'acquitter de cette dette « serait aussi possible que de prendre du sang dans un mur »⁴³. Sforza Secondo continue de manifester son désespoir, calcule à nouveau depuis quand il est emprisonné le 19 août⁴⁴. Il ajoute : « la mort me serait plus chère et plus douce que de vivre en disgrâce auprès de votre Seigneurie »⁴⁵. Il espère que Dieu donnera longue vie à son père, et à lui la mort, sitôt après avoir exprimé son désespoir. Il tombe gravement malade, en septembre 1462⁴⁶.
- 14 Enfin intervient le pardon, en 1463. Le duc y met une forte charge morale⁴⁷. Que conclure de tout cela ? On est frappé par la grande dureté du père envers son fils, tout au long de cet épisode. L'histoire de Sforza Secondo prouve que Francesco Sforza savait être implacable avec ses adversaires politiques, fussent-ils ses fils ; et elle montre une fois de plus que Bianca Maria se comportait en mère même avec les fils naturels de son mari⁴⁸. A *contrario*, c'est peut-être parce qu'il était le fils du duc de Milan que, malgré la gravité de sa trahison, Sforza Secondo eut la vie sauve ; il fut emprisonné longuement, dans des conditions pénibles, certes, mais il ne fut pas puni de la peine capitale, qui frappait des hommes coupables de fautes bien moindres⁴⁹.
- 15 Les lettres de Sforza montrent assez, toutefois, ce que la détention lui a coûté ; il a le sentiment d'y perdre son temps, et ce temps précieux de la jeunesse ! Faut-il croire qu'il

ne se rendait pas compte de la gravité de sa faute ou de la relative clémence du duc ? Un passage de la lettre de Sforza Secondo du 23 juillet 1462 est très significatif : « je vous prie de daigner m'accorder votre miséricorde, et de me libérer de ce lieu, considérant que cela fait si longtemps que je suis en prison, que même les parois de la prison devraient avoir pitié de moi, en me voyant dans cette prison misérable et ténébreuse, dans la fleur de ma jeunesse, sans une espérance au monde »⁵⁰. On voit quelle conscience Sforza a de sa propre jeunesse, dont il veut profiter.

- 16 Après cette longue période de tension, les rapports avec le pouvoir s'améliorent. Signe qu'il est de nouveau bien en cour, Sforza Secondo peut accomplir de petites missions diplomatiques pour le duc, avec essentiellement des fonctions de représentation : c'est un Sforza, il peut tenir son rang et représenter son père⁵¹. Ainsi, durant l'été 1464, passe-t-il bien du temps avec le comte Giacomo Piccinino, son beau-frère⁵², et en compagnie de son ami Ercole d'Este et de quelques autres camarades. « Quelles furent les embrassades, les caresses et les fêtes que nous nous fîmes, votre Grandeur ne pourrait jamais le penser », écrit-il à son père, à qui il fait le récit de ses déplacements et donne des nouvelles de peu d'importance sur ses occupations⁵³.
- 17 On a donc l'impression que ces années sont calmes. À diverses reprises, dans les lettres, il est question de chasse : la chasse revêt alors une fonction de communication, une sorte de lien naturel dans les relations entre seigneurs quand rien de spécial ne se produit⁵⁴. Le duc demande à son frère un autour ; ils parlent éperviers. L'autre question récurrente dans cet ordinaire des relations est celle des bénéfices ecclésiastiques et des recommandations diverses que l'on accorde à tel ou tel⁵⁵. Sforza Secondo a, comme toujours, des problèmes d'argent⁵⁶, mais dans l'ensemble ses rapports avec ses parents sont bons⁵⁷. Il devient à son tour père : son premier né est Francesco, un bâtard que lui a donné le 4 avril 1466 une certaine Margherita Buri, d'Abbiategrosso⁵⁸. Sa femme lui donne ensuite, le 30 avril 1466, une fille légitime, Giovanna Lucia, dont Marsilio Andreasi, l'ambassadeur de Mantoue à Milan, raconte le baptême⁵⁹.
- 18 Qui est alors Sforza Secondo ? Un feudataire d'importance moyenne, qui ne semble guère rencontrer de difficultés, sinon financières, et qui ne semble guère s'occuper de ses fiefs ; un héritier, fils de prince, sûr de ne pas devenir prince lui-même et peu préoccupé de choses sérieuses. Dans une lettre adressée le 19 août 1466 au duc, son frère, pour lui demander de pardonner un meurtrier, il écrit ainsi : « Je suis certain que votre Seigneurie m'accordera cette grâce, qui m'est plus chère que si Elle me donnait un autre Borgonovo »⁶⁰. La formule est amusante et en dit long sur la faible importance de Borgonovo aux yeux de Sforza Secondo, son seigneur, homme de cour bien plutôt qu'homme de fief.
- 19 La situation semble plutôt paisible, ou plutôt, la documentation ne permet pas d'affirmer le contraire ; mais voici que le 26 janvier 1467, et ceci semble un coup de théâtre, Sforza Secondo quitte le duché de Milan et passe au service de Venise. Pour la deuxième fois, les rapports de Sforza Secondo avec le pouvoir ducal milanais sont très tendus. C'est à présent son frère Galeazzo Maria qui est au pouvoir. Celui-ci a succédé à Francesco Sforza, leur père, mort le 8 mars 1466. On peut supposer *a priori* que la fidélité à son demi-frère coûte plus à Sforza Secondo que la fidélité à son père, et que la deuxième révolte a quelque chose à voir avec cette succession, mais la documentation ne permet pas d'être plus affirmatif ou plus précis. Les sources narratives rendent compte de cette trahison⁶¹. Guerriero da Gubbio affirme que si la duchesse Bianca Maria n'avait insisté, le duc aurait fait pendre Sforza Secondo : autre preuve, si l'on doit croire le chroniqueur, des

sentiments maternels qu'elle portait à Sforza⁶². De plus, il n'est pas impossible que la duchesse ait vu en Sforza Secondo un appui face à Galeazzo Maria : la veuve de Francesco Sforza eut des rapports difficiles avec le nouveau duc, au point qu'on imagina, après la mort de Bianca Maria, le 23 octobre 1468, que c'était son fils Galeazzo Maria qui s'était débarrassé d'elle en lui faisant administrer du poison.

- 20 Sforza Secondo adresse même des lettres au duc pendant la période de la trahison, où il s'inquiète surtout du sort réservé par le pouvoir ducal à son épouse, Antonia Dal Verme. Sur ordre du duc, le 18 mars 1467, celle-ci est conduite à Milan⁶³. Bien qu'il ait trahi, Sforza juge qu'on leur doit, à son épouse et à lui, le plus grand respect, par égard pour leur condition. On prive Antonia de sa dot⁶⁴, car on confisque les biens de Sforza Secondo. Il se plaint d'être traité comme on ne traiterait pas même « un rebelle ou un Turc », et n'hésite pas à évoquer l'amitié qu'on se doit entre frères et la mémoire de leur père⁶⁵. De plus, son épouse est alors enceinte, et Sforza utilise cet argument : « Je ne pouvais croire que votre Excellence ferait se déplacer une femme enceinte de cette condition parce que cela présentait du danger, ni que vous la dépouilleriez de Borgonovo »⁶⁶. On voit quelle appartenance sociale revendique Sforza Secondo, et le scandale qu'il y a à ne pas la respecter.
- 21 Mais dans ces lettres, Sforza tente aussi de s'expliquer. Il invoque, pour rendre compte de sa fuite, la même raison que l'Anonyme véronais : les mauvais comportements de Galeazzo Maria l'ont poussé à quitter Milan. Il est question de cette fuite dans un document passionnant, intitulé « Pratiche de lo illustre signore Sforza Secundo etc. ». Ce texte long de trois pages, non daté⁶⁷, est une formidable accusation rédigée par un certain Lacislao Di Bardiano (*Lancislaus De Bardiano*) et adressée à Galeazzo Maria Sforza. Lacislao, ancien serviteur de Sforza Secondo, trahit son maître, peut-être parce qu'ayant échoué dans une mission qui lui avait été confiée, il craint d'être puni (de mort, dit-il), à moins qu'il ne le fasse parce qu'on lui offre une forte récompense pour cette accusation, parfaitement complète.
- 22 Tout y est : pratique de la magie et de l'alchimie (l'accusation de sorcellerie devient, au xv^e siècle, un classique de l'accusation politique⁶⁸), cruauté envers les serviteurs⁶⁹, fabrication de fausse monnaie, conduite immorale et haute trahison. Cette dernière accusation est d'autant plus grave qu'il s'agit de trahir son propre père (le document est sans doute de 1467-1468, mais il relate des événements antérieurs, survenus du vivant de Francesco Sforza) : Jean d'Anjou, dont Sforza Secondo voulait obtenir une *condotta*, s'étonne de voir ainsi « la volonté du fils divisée de celle du père »⁷⁰. Cette remarque accable Sforza, certes, et elle est donc peut-être instrumentalisée, mais elle n'en révèle pas moins ce que la volonté de trahir de Sforza Secondo a de choquant. Lacislao raconte le voyage qu'il a effectué en Italie centrale et jusque dans la Pouille pour Sforza Secondo. Il fut envoyé « avec un frère, Battista, un Génois, auprès des seigneurs de Camerino, pour avoir la possibilité de [se] rendre au lac de Norcia ou à la Sibylle [...] », mais en dépit de ce qu'assurait ce frère Battista, le voyage ne mena à rien⁷¹.
- 23 On ne connaît pas avec certitude le but de cette déposition : sans doute un procès fut-il ébauché, qui ne connut pas de suite, si bien que les « Pratiche » ne furent pas utilisées au final. Reste l'impressionnant éventail des accusations portées contre Sforza par ce serviteur traître⁷².
- 24 Giovanni Agazzari, le mieux informé des chroniqueurs⁷³, expose ensuite le retour en grâce de Sforza⁷⁴, qui en parle lui-même dans une lettre au duc où il dit qu'il a décidé de servir fidèlement, adoptant un ton presque sentimental⁷⁵. Il est donc redevenu fidèle ; mais le

retour en grâce n'est pas immédiat. Le 9 octobre 1467, Sforza écrit à la duchesse et lui dit que le duc refuse encore de lui rendre Borgonovo⁷⁶.

- 25 À six ans d'intervalle, les deux trahisons de Sforza – la révolte et le passage à l'ennemi – se sont soldées par un échec : on serait donc tenté de dire, *post hoc*, que le calcul était mauvais. Dans le premier cas, la révolte fut contenue par le duc ; dans le second, Sforza laissait trop de choses derrière lui et en avait trop peu devant lui pour que la trahison fût convaincante et définitive : elle fit donc long feu, sans gloire. Dans le premier cas, la révolte visait le père, supérieur « naturel » dont l'autorité était frontalement contestée ; dans le second cas, plus que de révolte contre l'autorité, il s'agissait d'une trahison du demi-frère de Sforza Secondo, et non plus d'une révolte véritable. Cette trahison fut, certes, seulement esquissée, mais elle offrait virtuellement à Sforza Secondo la possibilité d'autres occupations en d'autres lieux au service d'autres personnes ; ce second grand moment de tension est peut-être lié au récent changement de gouvernement.
- 26 Mais peut-être ces trahisons répétées ne doivent-elles pas être prises tout à fait au sérieux. Il n'est pas question de trahir tout à fait et pour toujours ; jamais l'objectif n'est, par exemple, d'attenter à la vie de celui que l'on trahit. On peut plutôt interpréter ces actions comme des efforts pour ouvrir une forme de négociation : il s'agirait pour Sforza Secondo, en se révoltant à deux reprises, d'exercer une certaine pression sur le pouvoir, afin de maximiser sa position au sein de sa famille, de façon comparable à ce que fit, toute sa vie durant, Gaston d'Orléans. Bien sûr, ce dernier est d'un niveau social supérieur à celui de Sforza, son goût pour la révolte est plus prononcé et il appartient à une époque différente. Le fils d'Henri IV et de Marie de Médicis s'opposa à son frère, Louis XIII, qu'il jalousait, ainsi qu'à Richelieu, contre lequel il complota maintes fois (1626, 1632, 1642). À la mort de Richelieu, il rentra en grâce de façon provisoire, et complota de nouveau, et fut exilé par Mazarin en 1652. Il ne dut donc qu'à sa qualité de frère du roi d'échapper à la mort. On s'inscrit ici dans un temps long, où des exemples empruntés au XIV^e siècle comme au XVII^e invitent à considérer ces révoltes comme la seule possibilité pour le cadet, le fils impatient ou le bâtard de négocier un statut social et économique meilleur, dans une famille souvent nombreuse où tous ne peuvent obtenir une situation brillante : dans cette hypothèse, le calcul ne serait donc pas si mauvais que cela⁷⁷. D'une certaine façon, l'intégration à la famille passe paradoxalement par le défi et l'opposition.
- 27 Dès le 14 octobre 1467, Sforza sert de nouveau dans l'armée du duc comme condottière⁷⁸. À Noël, il bénéficie de la réinvestiture solennelle de Borgonovo, érigé en comté⁷⁹. Il ne devient pas un militaire de génie, mais une profonde mutation s'est opérée en lui, après l'automne 1467. Il a trente-deux ans. La jeunesse est derrière lui. Une certaine agitation perdure sur le plan de la famille et des « mœurs ». Le nouveau duc, Galeazzo Maria Sforza, frère de Sforza, concède ainsi, le 18 octobre 1467, à Caresana, par un beau diplôme, l'autorisation à Bartolomeo de Lodi « de se rendre de tout lieu [de son] *dominio* jusqu'à Crema avec quatre personnes et de revenir de là, et de mener avec lui Margherita, concubine de [son] magnifique frère Sforza Secondo, avec son fils et sa compagnie de dix personnes, à cheval ou à pied, et avec leurs choses et tous leurs biens »⁸⁰. Ce Bartolomeo da Lodi est même le mari de Margherita Buri⁸¹. Sur le plan des mœurs, Sforza Secondo est indéniablement l'un de ces « golden bastards », qui bénéficient de la coopération des femmes et de leurs protecteurs (maris, pères et frères)⁸². Ces maîtresses ne sont pas, ni leurs enfants, considérés comme des « social pariahs ». Quoique de naissance illégitime, ceux-ci peuvent appartenir à un groupe social dominant.

- 28 Bien que la réconciliation soit intervenue⁸³, Sforza se plaint encore, en 1468, de grosses difficultés financières, et demande à son frère de l'aider. Il se présente comme maltraité, comme le plus malheureux des *sforzeschi*⁸⁴. Il réclame une *condotta*, rappelle les services qu'il a rendus. Le rapport est donc désormais très inégal : Sforza est soumis, brisé, il se dit « esclave, chien et serviteur »⁸⁵. Après les errements de 1467, il y a bien retour en grâce, mais une sourde hostilité demeure ; Galeazzo Maria Sforza renâcle à lui restituer les fiefs. C'est chose faite à l'automne 1468 ; il est pleinement réhabilité en 1472, et nommé capitaine général de la flotte ducale⁸⁶.
- 29 C'est donc vers 1467 qu'il se calme, pour ainsi dire. On pourrait objecter qu'il n'est déjà plus si jeune. Répétons pourtant, si la formule a du sens, qu'au Moyen Âge, on est jeune longtemps⁸⁷ – ce qui est paradoxal si l'on songe que l'on meurt beaucoup et jeune. Peut-être Sforza Secondo a-t-il profité de la marge que lui laissait le système. Aujourd'hui, les jeunes gens de la classe dominante – les jeunes bourgeois – aiment et prolongent leur adolescence, car elle leur permet de jouer sur les deux tableaux, celui de la « jeunesse » et celui de l'« âge adulte »⁸⁸. *Mutatis mutandis*, le comportement de Sforza Secondo fut comparable. Il est resté « jeune » jusqu'à la stabilisation, à un niveau assez médiocre, de son statut, comme s'il n'avait pas trouvé, avant 1467, de place satisfaisante dans le système curial et familial.
- 30 Il est de nouveau bien en cour. Le 23 juillet 1469, le duc l'invite avec insistance à Milan au baptême de son premier-né⁸⁹. Même sur la question des mœurs, si récurrente, Sforza se montre disposé à obéir à son frère – d'autant qu'il en a assez de Margherita⁹⁰. Une sorte de petit mémoire rédigé pour le duc à Pavie le 21 février 1472 est instructif quant à la nature nouvelle des relations entre Sforza Secondo et son frère⁹¹ : Sforza expose au duc la situation militaire de Gênes et donne des nouvelles de manière fort consciencieuse. Peu important ici le détail et le contenu de ce document, qui nous montre un Sforza Secondo zélé et serviable. C'est un condottière de première importance en 1477⁹². En 1478, il sert comme capitaine général du duc de Milan contre les Génois ; il doit réduire à l'obéissance Gênes, qui s'est rebellée contre le duc, mais il n'y parvient pas⁹³. Antonio Gallo, dans ses *Commentarii*, donne un jugement sans appel sur ses talents militaires : « à part le nom de son père, très célèbre dans le domaine militaire, [il] n'avait rien qui lui permît de supporter une telle charge »⁹⁴. L'âge adulte est pour Sforza Secondo l'âge de l'intégration définitive au système dominé par les Sforza, dans l'appareil militaire d'État.
- 31 Dans les années 1470, et jusqu'à sa mort, la « vie féodale » de Sforza n'est guère documentée et se poursuit sans remous, et sans plus l'intéresser que par le passé⁹⁵. Il semble qu'il ait été soupçonné d'infidélité en 1481⁹⁶, mais il participe à la guerre de Ferrare⁹⁷ et combat les révoltes contre le pouvoir ducal⁹⁸. En 1482, sa femme meurt. Il rédige son testament à Borgonovo le 29 octobre 1485. La date de sa mort est incertaine : sans doute en 1492⁹⁹.
- 32 Bâtard turbulent dans sa jeunesse, devenu ensuite un honnête serviteur et un bien médiocre militaire, à qui des commandements étaient accordés sans doute en raison de sa naissance, Sforza Secondo est donc demeuré un homme peu responsable ; il est resté tourné vers la cour bien plus que vers son fief ; épris de fête, dépensier, traître à deux reprises (contre son père puis contre son demi-frère), il mêle les désobéissances politique et morale, la première étant perçue par les ducs comme bien plus importante que la seconde.

- 33 Il y a bien jeunesse et jeunesse : le père de Sforza, sa mère, ses frères, notamment le duc, lui permirent de se conduire ainsi. Plus que la jeunesse, qui n'est vraiment qu'un mot, c'est l'appartenance sociale qui permit ces dérèglements, qui permit que Sforza vécût cette jeunesse-ci. La rébellion de ce bâtard bien né ne fit pas peser une grave menace sur le pouvoir ducal, si bien qu'elle put passer sans faire l'objet d'une répression irréversible. C'est là, assurément, un grand privilège. Il fut emprisonné, le duc se montra ferme envers lui, mais le fit échapper à la mort. Cet héritier était certainement dépourvu des qualités qui, à un homme de milieu nettement inférieur, auraient permis d'accomplir ne serait-ce que la moitié de ce qu'il lui fut donné d'accomplir : la figure historique de Sforza Secondo est le résultat de tout un système de domination sociale. Sa position sociale acquise *a priori* lui donna des facilités et une apparente liberté sans rapport avec ses « qualités ».
- 34 S'agit-il pourtant vraiment de liberté ? Comme la fête, à laquelle elle est associée et qui est du reste si présente dans les lettres de Sforza Secondo, la jeunesse peut être définie comme une période prévue pour être le temps de la déviance, le temps de la folie. C'est une anormalité normale : l'exercice d'une liberté qui est en fait largement contraint, puisque il s'agit de la liberté paradoxale de n'accomplir rien d'autre que cette désobéissance, cette révolte qui sert à améliorer la position occupée au sein du système politico-familial. La moindre détermination sociale pesant sur les dominants est peut-être, *in fine*, illusoire : l'exercice de leur liberté est contraint, il est leur détermination. Cela permet de rendre compte du nombre élevé de trajectoires comparables, sinon analogues : nous avons évoqué Gaston d'Orléans, mais nous pourrions aussi dire quelques mots du dauphin Louis, qui entretint avec le roi Charles VII des relations très conflictuelles jusqu'à la succession. C'est le système politico-familial qui explique la récurrence de ce type social du jeune homme révolté : le fils contre le père (le dauphin Louis et Charles VII) ; le cadet contre l'aîné (Gaston d'Orléans et Louis XIII) ; le bâtard contre le légitime (Fregnano Della Scala contre les fils de Mastino II, à Vérone, en 1354). Sforza Secondo représente les trois cas à la fois. Expliquer le passage de « la jeunesse » à « l'âge adulte » reste malaisé ; du moins a-t-on essayé ici de décrire ces étapes, qui sont paradoxalement à la fois historiques et archétypales, et ce passage de la période où la négociation est en cours à celle où Sforza se résigne à sa situation.
- 35 Original, sur papier. Milan, ASMi, Sf., b. 1480. 1467. 25 novembre 1468.
- 36 [Fol. 1r]
- 37 1468.
- 38 Potenze sovrane.
- 39 Sforza Secondo¹⁰⁰.
- 40 Pratiche de lo illustre signore Sforza Secundo etc.
- 41 il¹⁰¹ me mandò cum uno frate, Baptista Zenovese, dali signori de Camerino¹⁰² per havere il modo de andare ad lo laco de Norsa¹⁰³ overe ala Sibilla¹⁰⁴ per consecrare il testamento overo la theorica de Raynaldo Ylerdes¹⁰⁵, quale esso frate Batista li faceva credere essere tuta l'arte magica, et era de archimia, et poi un'altra fiata ne mandò pur per simile cagione et niente non se fece perch'el ditto frate non sapeva nulla.
- 42 Item il prefato signore cum consilio et deliberatione del conte Malatesta da Zagonara¹⁰⁶ et del magnifico domino Carolo da Faventia¹⁰⁷ mi mandò ad Napoli da Nerio Azaioli¹⁰⁸ cum lo quale ello haveva deliberata intelligentia di farlo fugire cum una squadra de homeni d'arme, ad notificarli li capituli et conditione il chiedeva ad la excellentia del duca

Johanne¹⁰⁹, cum la cui signoria el prefato signore Sforza¹¹⁰ pensava de condursi. El ditto Nerio, considerando il periculo e la impossibilità del pensiero loro, mi pregò ch'io abrusasse lettere e capituli et ch'io ritornasse ala sua Signoria ad confortarla al volere de la felice memoria delo illustrissimo et excellentissimo quondam signore, suo patre, ma io che haveva commissione de non ritornare mai senza conclusione aut che pensasse di morire astentatamente per sue mane, ché cossì diceva essere de voluntate de la prelibata felice memoria, me partì da Napoli et per la via di Pexaro¹¹¹ andai in Pulia dalo prefato signore duca Johanne, quale atrovay ad Nocera de'Saracini¹¹² donde il me fe restare XXII dì. Io li detti la lettera di credenza di mane delo illustre signore Sforza et li capituli et domanda sua et a bocha li disse quanto l'era affetionato ad sua Signoria etc., secundo il me haveva comisso.

- 43 La excellentia del signore duca Johanne rispose ch'el non poteva credere che la voluntate del fioliolo fusse divisa da quella del padre et maxime essendo tanto et tale signore qual era, et ch'el non sapeva in che modo mai il se potesse condurre in quelle parte, anche el non haveva¹¹³ el modo del dinaro ch'el domandava ne possanza de concederli cossa alcuna perché l'era ala hobedientia de la Mayestà del signore re suo patre, donde il convene ch'el signore Sforza manda bene che la sua signoria gli haveva mandato il conte Malatesta quando me mandò et cossì la sua signoria me fece una lettera de credenza directiva al prefato signore Sforza, ala cui Signoria ritornai¹¹⁴ cum le bandere in del sacho, come se sa. Anche Luca da Napoli haveva già parlato ala Signoria del duca Zohanne de comissione del prefato signore Sforza.
- 44 [Fol. 1v] In quelli tempi, el prefato signore Sforza fece lavorare ad Montebolzone¹¹⁵, suo castello, quindexini terline et moneta zenovese ad uno Filippo da Pesaro et uno Zohanne dal Balestre et uno Jacobo da Milano, el spenditore de ditte monete era uno Zohanne da v^e rona, quali poi se partirono.
- 45 Item in quello tempo el prefato signore se innamorò a Piasenza de una se domandava Francheta Longa, quale già se disse l'era stata a posta de la felice memoria del quondam illustrissimo signore vostro patre ; domesticamente praticavano insieme ; più inanti non posso rendervi testimonianza perché non ho visto.
- 46 La praticha del capitaneo Bartolomeo Collione¹¹⁶ l'era in le mane de Antonio Castagnola ; credo il sapeva domino Zohanne Guarna et Ardilas¹¹⁷ et ogni altro de casa salvo che io, ch'era in montagna, et già el signore Sforza era partito de uno dì in anzi che ne sapesse cosa alcuna, et io per paura il seguitay ; el me mandò da la Mirandola¹¹⁸ ad Bressa¹¹⁹ dal capitaneo¹²⁰, et da domino Jeronimo Barbedico et domino Deotesalvi, quali me promisono per il prefato signore cavalli 900 et dissono che li ducati soi erano in uno sachuzo ; il prefato signore Sforza se ne andò spicatamente ad Bressa, donde io remasi per desasio de cavallo, poi il andò a Malpaga¹²¹ insieme cum Ardilasso et domino Johanne Guarna, quali se pertorono tanto bene ch'el ridusono ad cavali 600 de fatto le promisse molte di parole rimasono in bocha.
- 47 In el tempo che l'andò in campo, il me fece restare ad Ferrara¹²² ad platezare cum Paulo da Regio chi haveva habuto ducati 390 d'oro et poi non se volse condurre, perch'el non gli era data la conductione promissa¹²³, io li stete dreto cum duy cavali a l'hostaria da dì 13 di marzo per in fino a dì 22 di settembre, et spesi ducati 62 per li quali il me convenne lassare li panni di Jacometto in pegno, che me sonno conduti a Borgonovo¹²⁴ et per tal desdigno il me ha tenuto in pregione, ne la maledeta, putrida et disperata malveza, ch'è

larga otto sparme et longa X, cum ogni fastidiosa comodità. La Excellentia di quello illustrissimo signore duca de Modena fé bandire dito Paulo de ogni suo loco et terra.

- 48 In el tempo che la vostra illustrissima Excellentia era ad Charisana¹²⁵, il prefato signore Sforza, non possendo rimanere d'acordio cum quella et aspetando li 400 ducati d'oro che li haveva promisso la prelibata illustrissima vostra Excellentia, s'el non rimaneva tacito et contento de la provisione gli haveva ordinata per luy et per li suoi, el prefato signore Sforza [fol. 2r] deliberò mandarmi da Filippo monsignore et de mandare Ardilasso ad Venexia¹²⁶ poi il se pentì del pensiero et inclinò se deliberatamente al volere de la prefata illustrissima vostra Excellentia, el ditto Ardilasso hebe un grande cianzare cum Antonello Scalone ad Ferrara et inter eos feciro una ziphra, quale se la tene apresso asse ; se io sapesse la condicione de quella la notificaria ala prelibata vostra Excellencia, ali pedi de la quale divotissimamente me aricomando etc.
- 49 Illustrissime et excellentissime dominationis uestre seruitor humilissimus Lancislaus De Bardiano etc.
- 50 Essendo io a Ferrara lo illustre signor Sforza me scrissi per mane de Ardilasso ch'io non ritornasse da luy senza certeza de Serio, già suo camererio, et mo del magnifico Antonio Maria da la Mirandola¹²⁷, cum lo quale Serio parlay. El me disse ch'el ritornaria volunteri quando il fusse sicuro de le promesse. Io alhora scrissi al prefato signor Sforza la intencione del dito Serio et che sua signoria me mandasse uno folio sottoscritto de sua mane et sugilato, et ch'el me avisasse de le promesse voleva li facesse, chè cossì me rechiedeva il detto Serio ; la lettera l'hebe [...]o¹²⁸ de li apparecchiatori de lo illustrissimo signore duca de Bari, credo s'el prefato signore Sforza havesse habuto la mia lettera che non uno folio ma X segilati el me haria mandati et sua Signoria seria stata contenta non dico de tuto ma al manco gli havesse proferto la mitate de Borgonovo per haver il ditto Serio quale desidera de ritornare al prefato signore Sforza et sua Signoria lo desidera bramosamente. Io de quanto mi aricordo al presente ne scrivo ala illustrissima et excellentissima vostra Signoria ali pedi de la quale humilimente me aricomando¹²⁹.
- 51 Illustrissime princeps et excellentissime domine domine mi metuendissime. El pò essere certa la illustrissima vostra Excellentia che se io sapessi la morte di deci milia homeni io la notificaria ad quella, sì per debito mio ché li sonno vassallo, subdito et servitore, sì etiam per extrema timiditate, ché più de la prelibata vostra illustrissima Excellentia ho habuto timiditate et paura et ho al presente che de Dio, io vorei volunteri soniarmi over invidiare di fare cossa fusse grata ala prelibata vostra illustrissima Excellentia, ala quale sonno et sempre serò schiavo et servitore, et ali pedi de la quale divotissimamente me aricomando. Datum in castro porte Jouis¹³⁰, die XXV nouembris 1468.
- 52 Illustrissime dominationis vestre seruitor idem Lancislaus.
- 53 [Au dos ; fol. 2v]
- 54 Illustrissimo principi et excellentissimo domino domino Galleacio Marie Vicecomiti Mediolani duce ac Janue et Cremone domino et domino meo quamplurimum metuendissimo etc.
- 55 Cito et fideliter in manibus propriis ipsius domini.
- 56 [Fol. 1r]
- 57 1468.
- 58 Potenze sovrane.
- 59 Sforza Secondo.

- 60 Actions de l'illustre seigneur Sforza Secondo etc.
- 61 *Premièrement*¹³¹ il m'envoya avec un frère, Battista, un Génois, auprès des seigneurs de Camerino, pour avoir la possibilité de me rendre au lac de Norcia ou à la Sybille, pour y découvrir le testament, ou la théorie, de Rainaldo de Lérída ; ce frère Battista lui faisait croire que c'était tout l'art de la magie, et c'était de l'alchimie. Puis, une autre fois, il nous envoya pour la même raison et l'on ne fit rien parce que ledit frère ne savait rien.
- 62 *De même* le susdit seigneur, sur le conseil et l'avis du comte Malatesta da Zagonara et du magnifique seigneur Carlo da Faenza, m'envoya à Naples chez Neri Acciaiuoli, qu'il avait convenu, avec lui, de faire fuir avec un groupe d'hommes d'armes ; je devais lui notifier les chapitres et les conditions qu'il demandait à son Excellence le duc Jean, au service duquel le susdit seigneur Sforza pensait s'engager. Ledit Neri, considérant le danger et l'impossibilité de leur projet, me pria de brûler la lettre et les chapitres en question, et de m'en retourner à sa Seigneurie en la confortant dans la volonté du très illustre et très excellent *défunt* seigneur, d'heureuse mémoire, son père. Mais moi qui avais mission de ne pas rentrer sans conclusion, ou qui pensais mourir *violemment* de ses mains, car c'était là, disait-il, la volonté de la susdite heureuse mémoire, je m'en allai de Naples et, par la route de Pesaro, j'allai dans la Pouille, chez le susdit seigneur, le duc Jean, que je trouvai à Nocera de' Saracini, où il me fit rester vingt-deux jours. Je lui donnai la lettre de créance de la main de l'illustre seigneur Sforza et les chapitres et sa demande, et je lui dis combien il était affectionné à sa Seigneurie, etc., selon ce qu'il m'avait chargé de faire.
- 63 Son Excellence le seigneur duc Jean répondit qu'elle ne pouvait croire que la volonté du fils fût divisée de celle du père, *surtout* vu quel grand seigneur il était ; et qu'il ne savait pas de quelle manière il pourrait jamais se conduire pour ces questions ; et il n'avait pas de moyen de réunir l'argent qu'il demandait ni la puissance de lui concéder quoi que ce fût, parce qu'il devait l'obéissance à sa Majesté le seigneur roi, son père. Il convient donc que le seigneur Sforza fasse bien savoir que sa Seigneurie lui avait envoyé le comte Malatesta quand il m'envoya, et ainsi sa Seigneurie me fit une lettre de créance adressée au susdit seigneur Sforza, et je retournai auprès de sa Seigneurie avec les drapeaux dans le sac, comme on sait. Luca da Napoli aussi avait déjà parlé à sa Seigneurie le duc Jean sur ordre du susdit seigneur Sforza.
- 64 [Fol. 1v] En ce temps-là, le susdit seigneur Sforza fit travailler à Montebolzone, son château, des quinzièmes sterling et de la monnaie génoise à un certain Filippo da Pesaro et à un certain Giovanni dal Balestre et à un certain Jacopo da Milano, et le trésorier était un certain Giovanni da Verona ; et ensuite tous ces hommes s'en allèrent.
- 65 *De même* en ce temps le susdit seigneur tomba amoureux, à Plaisance, d'une femme nommée Franchetta Longa, dont avait déjà pu disposer l'heureuse mémoire de *feu* votre père, très illustre seigneur ; ils vivaient ensemble domestiquement ; plus avant, je ne peux vous en rendre témoignage, parce que je n'ai pas vu.
- 66 Le document concernant le capitaine Bartolomeo Colleoni était dans les mains d'Antonio Castagnola ; je crois que maître Giovanni Guarna et Ardilasso et tout autre de la maison le savaient, sauf moi, qui étais à la montagne ; et le seigneur Sforza était déjà parti depuis un jour sans que j'en susse rien, et moi, par peur, je le suivis ; il m'envoya de la Mirandola à Brescia chez le capitaine, et chez maître Ieronimo Barbedico et maître Diotesalvi, qui me promirent pour le susdit seigneur 900 chevaux, et dirent que ses ducats étaient dans un petit sac ; le susdit seigneur Sforza s'en alla aussitôt à Brescia, où je restai faute de cheval, puis il alla à Malpaga avec Ardilasso et maître Giovanni Guarna, qui se comportèrent si

bien qu'il réduisit à 600 chevaux de fait les promesses, dont beaucoup restèrent de simples paroles.

- 67 À l'époque où il partit en campagne, il me fit rester à Ferrare à discuter avec Paolo da Reggio, qui avait reçu 390 ducats d'or et qui ensuite n'avait pas voulu se mettre à son service parce que la *condotta* promise ne lui avait pas été donnée ; je restai en sa compagnie avec deux chevaux, à l'auberge, du 13 mars au 22 septembre, et je dépensai 62 ducats pour lesquels il fallut que je laissasse en gage les draps de Giacometto, qui m'avaient été portés à Borgonovo, et en raison de cette indignité il m'a tenu en prison, dans une prison maudite, putride et désespérée, qui est large de huit brasses et longue de dix, extrêmement pénible. Son Excellence le seigneur duc de Modène fit bannir ledit Paolo de tout lieu et de toute terre qui lui appartenait.
- 68 À l'époque où votre très illustre Excellence était à Caresana, le susdit seigneur Sforza, ne trouvant pas d'accord avec vous et attendant les 400 ducats d'or que votre susdite très illustre Excellence lui avait promis, s'il ne restait pas satisfait et content de la provision que vous aviez ordonnée pour lui et les siens, le susdit seigneur Sforza [fol. 2r] décida de m'envoyer chez monseigneur Filippo et d'envoyer Ardilasso à Venise, puis il s'en voulut de cette pensée et se plia délibérément à la volonté de votre susdite très illustre Excellence ; ledit Ardilasso bavarda longuement avec Antonello Scaglione à Ferrare, et *entre eux* ils firent un chiffre, qu'il conserve sur lui ; si j'en connaissais les conditions, j'en informerais votre susdite Excellence, aux pieds de laquelle je me recommande très dévotement, etc.
- 69 De votre très illustre et très excellente domination, le très humble serviteur, Lacislao Di Bardiano, etc.
- 70 Tandis que j'étais à Ferrare, l'illustre seigneur Sforza m'écrivit par la main d'Ardilasso que je ne devais pas retourner chez lui sans avoir de nouvelle certaine concernant Serio, qui était alors son camérier, et est à présent celui du magnifique Antonio Maria della Mirandola ; je parlai avec ce Serio. Il me dit qu'il retournerait volontiers quand il serait sûr des promesses. J'écrivis alors au susdit seigneur Sforza pour lui dire quelle était l'intention dudit Serio, et je priais sa Seigneurie qu'elle m'envoyât une feuille souscrite de sa main et scellée, et qu'elle m'informât des promesses qu'elle voulait que je lui fisse, car ainsi me demandait de faire ledit Serio ; il eut la lettre [...] des officiers du très illustre seigneur le duc de Bari ; je crois que si le susdit seigneur Sforza avait eu ma lettre, ce n'est pas une feuille mais bien dix feuilles scellées qu'il m'aurait envoyées, et que sa Seigneurie aurait été satisfaite, je ne dis pas de tout, mais au moins elle lui aurait apporté la moitié de Borgonovo pour avoir ledit Serio, qui désire retourner au susdit seigneur Sforza, et sa Seigneurie le désire vivement. Moi, de ce que je me rappelle, à présent, j'informe par écrit votre très illustre et très excellente Seigneurie, aux pieds de laquelle je me recommande humblement.
- 71 *Très illustre prince et très excellent seigneur, mon très vénérable seigneur.* Votre très illustre Excellence peut être certaine que si j'apprenais la mort de dix mille hommes, je vous en ferais part, parce que c'est mon devoir, moi qui suis votre vassal, sujet et serviteur ; et aussi par crainte, parce que j'ai eu peur et que j'ai peur à présent de votre très illustre Excellence plus que de Dieu ; je voudrais volontiers rêver ou envier de faire une chose qui plaise à votre susdite très illustre Excellence, dont je suis et serai toujours esclave et serviteur, et aux pieds de laquelle très dévotement je me recommande. *Donné au château de Porta Giovia, le 25 novembre 1468.*

- 72 De votre très illustre domination, votre serviteur, le même Lacislao.
- 73 [Au dos ; fol. 2v]
- 74 Au très illustre prince et très excellent seigneur, le seigneur Galeazzo Maria Visconti, duc de Milan et seigneur de Gênes et Crémone, et mon seigneur vénérable etc.
- 75 À remettre vite et fidèlement, en mains propres, au seigneur lui-même.

NOTES

*.Nous remercions pour leur aide Étienne Anheim et Ivan Jablonka. Abréviations : ASMi = Archivio di Stato di Milano (Archives d'État de Milan) ; b. = busta ; et Sf. = Sforzesco.

1. Voir par exemple *Jeunesse, le devoir d'avenir*, rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques », confié par le Commissariat général du Plan, 1999-2000 ; et H. M ENDRAS, *La Seconde Révolution française. 1965-1984*, Paris, 1988, notamment p. 204-215. X. G AULLIER, « Les nouveaux âges de la vie », dans Y. MICHAUD dir., *Université de tous les savoirs, Qu'est-ce que la société ?*, t. 3, Paris, 2000, p. 514-524, offre une vision synthétique de la question et de sa bibliographie.

2. P. BOURDIEU, « La "jeunesse" n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, 1980, 2^e éd. Paris, 1984, p. 143-154. La « jeunesse » n'est qu'un mot en ce que jeunesse et vieillesse sont « construites socialement » (p. 144) ; l'âge est « une donnée biologique socialement manipulée et manipulable » et « c'est par un abus de langage formidable que l'on peut subsumer sous le même concept [la jeunesse] des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun » (p. 145).

3. Après celui, autrement important et ambitieux, qu'a peint Roberto Zapperi (*Annibale Carraci. Ritratto di artista da giovane*, Turin, 1989, traduction française *Annibale Carraci. Portrait de l'artiste en jeune homme*, Aix-en-Provence, 1990).

4. Sforza Secondo est parfois appelé Sforza Sforza, parfois encore Sforzino Sforza. Son prénom est « Sforza » et son nom de famille est « Sforza » également, mais on l'appelle Sforza Secondo parce qu'il y a eu avant lui un autre Sforza Sforza, son grand frère, qui n'a pas dépassé l'enfance. Chez ce rebelle à l'autorité paternelle, le redoublement du nom du père est frappant.

5. Né en 1401, Francesco est duc de 1450 à sa mort en 1466.

6. Sauf indication contraire, l'ensemble des documents que nous citons dans la suite de notre étude est contenu à l'ASMi, Sf., b. 1480.

7. En 1466, Galeazzo Maria, fils de Francesco et demi-frère de Sforza Secondo, devient duc ; il est assassiné en 1476.

8. Épouse de Francesco Sforza, elle meurt en 1468.

9. On trouve en effet nombre d'informations sur la jeunesse de Sforza Secondo chez les chroniqueurs et les historiens (Giovanni Agazzari, Bernardino Corio, le *Corpus Chronicorum Bononiensium*, la *Cronaca di Anonimo veronese*, etc.). Voir *infra*.

10. Sur le « paysage documentaire » italien du Moyen Âge, voir P. CAMMAROSANO, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Rome, 1991, 4^e édition Rome, 1996 (en particulier les p. 276-291 sur l'écriture privée et notamment la correspondance).

11. G. P. LUBKIN, *A Renaissance court. Milan under Galeazzo Maria Sforza*, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1994, p. 24, et D. M. BUENO DE MESQUITA, « Ludovico Sforza and his vassals », dans E. F. JACOB dir., *Italian Renaissance Studies. A Tribute to the Late C. M. Ady*, Londres, 1960, p. 184-216, p. 195-198.
12. Sur la jeunesse dans l'Italie médiévale, voir en particulier É. CROUZET-PAVAN, « Une fleur du mal ? Les jeunes dans l'Italie médiévale (XIII^e-XV^e siècle) », dans G. LEVI et J.-C. SCHMITT dir., *Histoire des jeunes en Occident*, t. 1, *De l'Antiquité à l'époque moderne*, Paris, 1996, p. 199-254.
13. La littérature offre mille exemples de ces évolutions – voir par exemple B. CELLINI, *La Vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même (1500-1571)*, éd. N. BLAMOUTIER, Paris, 1986, p. 51 (l'auteur écrit d'une prostituée qui vint dîner chez lui qu'« elle était très belle malgré ses quelque trente ans »), ou bien sûr *La Femme de trente ans*, de Balzac. (Ce dernier est aussi l'auteur d'*Un Début dans la vie*, roman qui mène le lecteur jusqu'aux trente-quatre ans du héros, précisément.) C'est à cet âge seulement que, pour les Romains, d'*adulescens*, l'homme devient *iuuenis* (A. FRASCHETTI, « Jeunes romaines », dans G. LEVI et J.-C. SCHMITT dir., *Histoire des jeunes...*, cit., p. 63-100, ici p. 74-75, et J.-P. NERAUDAU, *La Jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris, 1979, notamment p. 91-96). Du reste, la jeunesse n'a pas le privilège de cette historicité : voir, pour la vieillesse, J.-P. GUTTON, *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*, Paris, 1989. Plus en général, voir J. A. BURROW, *The Ages of Man : A Study in Medieval Writings and Thought*, Oxford, 1986, qui, dans une perspective littéraire, fait la part belle au cas italien.
14. Pierre Bourdieu affirme que « la plupart du temps », « les “jeunes” » « ont intériorisé les limites, les âges modaux, c'est-à-dire l'âge auquel on peut “raisonnablement prétendre” à une position, et n'ont même pas l'idée de la revendiquer avant l'heure, avant que “leur heure ne soit venue” » (« La “jeunesse”... », cit., p. 154).
15. Sa date de naissance ne nous est pas connue. Felice Fossati fait le point sur cette question, et semble pencher pour 1435, dans sa très longue et très érudite note consacrée à Sforza Secondo (P. C. DECEMBRIO, *Vita Francisci Sfortiae quarti Mediolensium ducis*, dans *Petri Candidi Decembrii Opuscula historica*, éd. A. BUTTI, F. FOSSATI et G. PETRAGLIONE, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 20, 1, Bologne, 1925-1958, p. 439-989, aux p. 675-683). Voir aussi L. CERRI, « I conti Sforza-Visconti e il feudo di Borgonovo », *Archivio storico per le province parmensi*, 2^e série, t. 15, 1915, p. 123-138, p. 125, et A. GIULINI, « Di alcuni figli meno noti di Francesco Sforza », *Archivio storico lombardo*, 5^e série, t. 3, 1916, p. 29-52, p. 34.
16. Sa mère est une maîtresse du duc, Giovanna da Acquapendente, surnommée Colombina. Voir P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, p. 588, n. 3 ; H. S. ETTLINGER, « Visibilis et Invisibilis : The Mistress in Italian Renaissance Court Society », *Renaissance Quarterly*, 47, 1994, p. 770-792, p. 790.
17. P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, cit., p. 677.
18. Après ses fiançailles, Sforza a encore un précepteur, Mattias Bonilli di Trivo. Sur l'éducation des enfants Sforza, voir M. FERRARI, « *Per non manchare in tuto del debito mio.* » *L'educazione dei bambini Sforza nel Quattrocento*, Milan, 2000, et les quelques remarques sur Sforza Secondo aux p. 215 et 244-245.
19. H. S. ETTLINGER, « Visibilis... », cit., p. 790 ; G. P. LUBKIN, *A Renaissance...*, cit., p. 285, note 61.

20. B. GUENÉE, « L'âge des personnes authentiques. Ceux qui comptent dans la société médiévale sont-ils jeunes ou vieux ? », *Prosopographie et genèse de l'État moderne*, colloque de Paris, 22-23 octobre 1984, Paris, 1986, p. 249-279.
21. Les modalités du mariage ont été fixées en 1451. Voir C. SANTORO, *Gli Sforza*, Milan, 1968, p. 104-105 ; L. CERRI, « I conti... », *cit.*, p. 125 ; C. POGGIALI, *Memorie storiche di Piacenza*, Plaisance, 1757-1766, t. 7, p. 320-321. L'accord en vue du mariage remonte à 1449 (*Cronaca di Anonimo veronese (1446-1488)*, éd. G. SORANZO, Venise, 1915, p. 13). Voir aussi G. SIMONETTA, *Rerum gestarum Francisci Sfortiae Commentarii*, éd. G. SORANZO, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 21, 2, Bologne, 1934, p. 255, B. CORIO, *Storia di Milano di Bernardino Corio*, éd. A. M. ORISI GUERRA, Turin, 1978, t. 2, p. 1258-1259, et F. FOSSATI, « Appunti di storia lodigiana : per due cronachette di Lodi », *Archivio storico lodigiano*, 43, 1924, p. 10.
22. Voir C. DE' ROSMINI, *Vita di Francesco Filelfo*, Milan, 1808, t. 2, p. 99.
23. Milan, Biblioteca ambrosiana, C 42 sup., n° 4, f. 47r-67r.
24. Aujourd'hui Borgonovo Val Tidone, province de Plaisance. G. V. BOSELLI, *Delle Storie piacentine libri XII*, Plaisance, 1793-1805, t. 2, p. 21 et p. 232.
25. P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, *cit.*, p. 676.
26. É. CROUZET-PAVAN, « Une fleur... », *cit.*, p. 218.
27. « [...] se tuta la nocte dovesse cavalcare me ritrovarò dove me commanda la vostra Signoria [...] » (au duc de Milan, de Borgonovo, le 1^{er} novembre 1459).
28. Le 23 août 1460, de Voghera, sa belle-mère, Luchina, écrit à la duchesse de Milan à propos d'un accident qui lui est arrivé. Il est cependant en état d'écrire. Le duc est mis au courant et il écrit à ce sujet (P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, *cit.*, p. 682).
29. Lettre au *regolatore* et aux *maestri delle entrate*, de Lodi, le 20 janvier 1452, citée par F. FOSSATI dans P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, *cit.* Voir aussi M. N. COVINI, *L'Esercito del duca. Organizzazione militare e istituzioni al tempo degli Sforza (1450-1480)*, Rome, 1998, p. 39 et 78.
30. « Perché me ritrovo tanto male vestito quanto dire se possa et non ho se non questo vestitello novo de panno et so senza calce, onde prego la illustrissima Signoria vostra se digni provederme in queste feste [...] » (lettre au duc de Milan, de Codogno).
31. Lettre au duc de Milan donnée le 4 juin 1455 à Borgonovo ; lettre à Bianca Maria donnée le 18 septembre 1458 à Borgonovo ; surtout, lettre au duc de Milan donnée le 5 novembre 1459 à Bassignana.
32. G. DUBY, « Dans la France du Nord-Ouest au XII^e siècle : les "jeunes" dans la société aristocratique », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 19/5, 1964, p. 835-846.
33. Sforza Secondo à la duchesse de Milan, de Voghera, le 26 septembre 1458.
34. « [...] una certa differentia cum domina Luchina et il conte Pedro Dal Verme [...] ».
35. É. CROUZET-PAVAN montre comment cette « fleur du mal » demeure le plus souvent turbulente et dissolue, avant que ne s'ouvre une période intermédiaire, où s'apaisent les ambitions et la fougue des jeunes ; de plus, à la fin du Moyen Âge, l'image noire des jeunes s'affirme. Mais il se peut aussi que de la jeunesse, au Moyen Âge, on ne pense pas toujours grand-chose, et que ce soit quand on en parle, et seulement alors, dans des sources médiévales spécifiques, que l'on observe une « représentation fortement négative dont toutes les sources du XV^e siècle, quelle que soit leur nature, renvoient le reflet ». É. CROUZET-PAVAN, « Une fleur... », *cit.*, notamment p. 206 et 218 (citée plus haut) et le passage ici cité p. 244. Voir aussi C. GAUVARD, « Les jeunes à la fin du Moyen Âge : une classe d'âge ? », *Annales de l'Est*, numéro spécial, *Les entrées de la vie : initiations et apprentissages*, 34, 1982, p. 225-244, p. 234.

36. Sur la participation de Sforza Secondo, voir *Acta in Consilio Secreto in Castello Portae Jovis Mediolani*, éd. A. R. NATALE, t. 1, Milan, 1963, p. XXIX ; G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, cit., t. 2, p. 279 ; *Carteggio degli oratori mantovani alla Corte sforzesca (1450-1500)*, éd. F. LEVEROTTI dir., t. 3, éd. I. LAZZARINI, Rome, 2000, lettres 167 et 168 ; L. CERRI, « I conti... », cit., p. 126 ; *Corpus Chronicorum Bononiensium*, éd. A. SORBELLI, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 18, 1, 4, Bologne, 1924, p. 284 ; B. CORIO, *Storia...*, cit., t. 2, p. 1361-1362 ; *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza, 1461-1466*, t. 1, éd. B. DE MANDROT, Paris, 1916, p. 302-303. Sur la *condotta* avec Florence, M. N. COVINI, *L'Esercito...*, cit., p. 32 et 193-196. Sur la révolte, voir les interprétations divergentes de D. ANDREOZZI, « La rivolta contadina del 1462 nell'Episcopato di Piacenza », dans G. CHERUBINI dir., *Protesta e rivolta contadina nell'Italia medievale*, Naples, 1995, p. 65-81, et A. C. BIAGGI, « La rivolta contadina del 1462 », *Bollettino storico piacentino*, t. 81, 1986, p. 180-230. Sur le contexte politique méridional, enfin, et l'action de Jean d'Anjou, voir notamment G. GALASSO, *Il Regno di Napoli. Il Mezzogiorno angionio e aragonese (1266-1494)*, dans G. GALASSO dir., *Storia d'Italia*, t. 15, 1, Turin, 1992, p. 625-665.
37. On peut le savoir grâce au *datum* de ses lettres.
38. Il évoque « el peccato », et demande au duc : « [...] remettereme la pena et recevereme per suo bon servo et figliolo como già fui [...] ».
39. « [...] io era fora de la bona via et del ben vivere [...] ».
40. Milan, « in la rochetta de Porta Romana », lettre de Sforza Secondo au duc de Milan : « humanum est peccare, angelicum emendare et diabolicum perseuerare ».
41. « [...] domane ad hore 17 et meza fa un'anno che vostra Signoria me destene [...] ».
42. « Et se alla vostra Signoria pare che io non habia fatto la penitentia per essere stato in presone un'anno et 4 dì da mo [...] ».
43. « [...] tanto saria possibile quanto cavare sangue da un muro [...] ».
44. « La vestra Signoria sa che l'è 13 mesi et 20 dì che la me misi in preso, de li quali ne son stato 7 mesi et 27 dì qua in questo fondo de tore senza una speranza al mondo [...] ». Voir *Dépêches...*, cit., p. 302-303, en note.
45. Une lettre du 26 août exprime le même désespoir, le même souhait de mourir.
46. ASMi, Sf., b. 1473, lettres d'Antonia Dal Verme à la duchesse de Milan, les 4, 6 et 9 septembre 1462. Voir aussi P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, cit., p. 681-682.
47. M. N. COVINI, *L'Esercito...*, cit., p. 32, note 137 (renvoi à *Missive*, 53, c. 363v, 15 avril 1463).
48. On a déjà vu combien elle se souciait de Sforza Secondo. Voir F. FOSSATI dans P. C. D DECEMBRIO, *Vita...*, cit., p. 675.
49. D'ailleurs, Tiberto Brandolino préféra se donner la mort plutôt que d'être exécuté en public – B. CORIO, *Storia...*, cit., t. 2, p. 1362 : « [...] Tiberto, temendo de non morire in publico, con uno ferro de una lucerna da sé stesso se occise ».
50. Lettre au duc de Milan, de Milan (« in la rochetta de Porta Romana ») : « [...] la prego che la se degni de mi haver ogia mia misericordia et liberarme de questo loco considerato che tanto tempo che so in presone che per infino alle prete delle mura ne deveria vegnir pietà vedendome in questa misera et tenebrosa carcere innel fior de la mia zoventù senza una speranza al mondo [...] ».
51. Lettre de Sforza Secondo et Pietro De Pusterla aux seigneurs de Milan, de Parme, le 30 juillet 1464.

52. Piccinino a épousé Drusiana, la sœur de Sforza (elle est, comme lui, l'enfant de Francesco Sforza et de Giovanna d'Acquapendente). Voir aussi G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, cit., t. 2, p. 244, et F. FOSSATI, dans P. C. DECEMBRIO, *Vita...*, cit., p. 682.
53. « Quante furono le abrazamenti, careze e feste tra tuti noi vostra Celsitudine non l'poteria mai pensare [...]. » Lettres de Sforza Secondo et Pietro De Pusterla au duc de Milan (d'Abbiategrosso, le 1^{er} août 1464, et de Borgo San Donino, le 3 août 1464). G. A. GAZZARI, *Chronica civitatis Placentiæ*, éd. A. BONORA, Parme, 1862, p. 57.
54. Encore à l'époque moderne, les nobles de la campagne, tel Gilles de Gouberville, s'offrent souvent des produits de la chasse ; il existe un registre du don de la noblesse rurale qui ne semble pas radicalement différent dans la France du XVI^e siècle et dans l'Italie du XV^e (voir N. Z. DAVIS, *The Gift in sixteenth-century France*, Madison, 2000, traduction française *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Paris, 2002, p. 58, 63-67 et 134).
55. Lettres écrites entre août et octobre 1466, à Milan, Borgonovo, etc.
56. Lettre du 26 octobre 1466, de Borgonovo.
57. Il continue de considérer Bianca Maria comme sa mère (voir la lettre de Sforza Secondo au duc, de Borgonovo, le 23 mai 1466), peut-être d'autant plus facilement qu'elle est bien celle du nouveau duc, Galeazzo Maria.
58. Sforza Secondo aurait aussi donné naissance à Jacopetto, Leone, Polissena et Drusiana (L. CERRI, « I conti... », cit., p. 127).
59. *Carteggio...*, cit., t. 7, 1466-1467, éd. M. N. COVINI, lettre 30, p. 98-100, de Milan, le 22 juillet 1466 ; voir aussi G. AGAZZARI, cit., p. 58, qui se flatte d'avoir porté l'enfant sur les fonts baptismaux, tandis qu'il n'apparaît pas dans la liste du récit d'Andreaesi.
60. « So certo che quella [le duc] me compiacerà de questa gratia, la qualle haverò più a caro che se la me donasse un'altro Borgonovo ».
61. *Corpus...*, cit., p. 356-357, G. AGAZZARI, cit., p. 59, *Cronaca di Anonimo veronese...*, cit., p. 243, GUERRIERO DA GUBBIO, *Cronaca*, éd. G. MAZZATINTI, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 21, 4, Città di Castello, 1902, p. 74.
62. B. CORIO, *Storia...*, cit., t. 2, p. 1379-1380 ; lettre ducale du 27 janvier 1467 ; G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, cit., t. 2, p. 280-281 ; et une lettre de Francesco Maletta au duc de Milan, de Lodi, le 27 janvier 1467 ; voir *Carteggio...*, cit., t. 7, 1466-1467, éd. M. N. COVINI, lettres 131 et 158.
63. G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, cit., t. 2, p. 248-249.
64. Antonia Dal Verme apporte en dot 6500 écus d'or, que sa mère a versés, via le procureur Filippo Confalonieri, au duc de Milan, lequel, en échange de cet argent, a concédé à son fils Borgonovo. G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, cit., t. 2, p. 215 ; L. CERRI, « I conti... », cit., p. 125 ; et C. POGGIALI, *Memorie...*, cit., t. 7, p. 320-321.
65. Il écrit à la duchesse, le 22 mars 1467 : « [...] e se la volontà del duca Galeaz ha tolto da se questa auctorità, la Excellentia vostra non lo doveria ne poté senza suo grande incarcho comportarillo che alla dona mia et a me sia facto quello che ad uno rubello o Turcho non se faria [...] ».
66. « Nè poteva credere la Excellentia vostra ad una dona gravida de tale condicione in tale caso farlia travasare perché non n'è senza periculo et che lei dovesse essere spogliata de Borgonovo [...] ».
67. La datation figurant sur le document (« 1468 ») est d'une main postérieure.

68. Voir J. CHIFFOLEAU, « Sur le crime de majesté médiéval », *Genèse de l'État moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations*, colloque de Paris, 24-26 septembre 1987 et 18-19 mars 1988, Rome, 1993, p. 183-213.
69. Lacislao n'ose pas rentrer et d'autres serviteurs ont été très mal traités.
70. « [...] la voluntate del fioliolo [...] divisa da quella del padre [...] ».
71. « [...] cum uno frate Baptista Zenovese dali signori de Camerino per havere il modo de andare ad lo laco de Norsa [sans doute le lac de Pilate] overe ala Sibilla per consecrare il testamento overo la theorica de Raynaldo Ylerdes, quale esso frate Batista li faceva credere essere tuta l'arte magica, et era de archimia, et poi un'altra fiata ne mandò pur per simile cagione et niente non se fece perch'el ditto frate non sapeva nulla. » Sur la sibylle et la magie dans la région de Norcia et des Monti Sibillini, voir I. CHIRASSI COLOMBO et T. SEPPILLI dir., *Sibille e linguaggi oracolari : mito, storia, tradizione*, colloque de Macerata et Norcia, 20-24 septembre 1994, Pise, 1999.
72. Tout le personnel employé par Sforza ne se comporta pas ainsi : on observe au contraire de nettes continuités, et certains hommes servirent Sforza Secondo de manière continue (Giovanni Guarna, le chancelier Ardilasso).
73. Ce chroniqueur est en effet originaire de la région de Plaisance, et il est très lié aux Sforza et aux Dal Verme.
74. G. AGAZZARI, *cit.*, p. 60.
75. Le 12 septembre 1467, de Codogno.
76. *Carteggio...*, *cit.*, t. 7, 1466-1467, éd. M. N. COVINI, lettre 284, p. 428.
77. La rébellion du bâtard n'a bien sûr rien de systématique – voir par exemple Dunois, le Bâtard d'Orléans, ou Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne. La bibliographie sur l'histoire des structures familiales est immense ; voir l'ouvrage récemment publié de Michel Nassiet, *Parenté, noblesse et États dynastiques. XV^e-XVI^e siècles*, Paris, 2000 (notamment première partie, chapitre 4), et la bibliographie à laquelle il renvoie.
78. Voir la lettre d'Antonia au duc, le 14 octobre 1467.
79. ASMi, Registri ducali, 15, f. 263v-268r (Milan, le 1^{er} janvier 1468) ; G. AGAZZARI, *cit.*, p. 61. Elle sera confirmée le 20 mars 1470 (ASMi, Registri ducali, 15, f. 268v-272r).
80. « Bartholomeo de Laude dilecto nostro ex quocunque loco dominii nostri Cremam profiscendi cum personis quatuor et abinde redeundi, et secum conducendi Margaritam concubinam magnifici germani nostri Sfortie Secundi cum filio suo eiusque comitua personarum decem, equestrium uel pedestrium, ac rebus et bonis suis omnibus [...] ».
81. Comme il apparaît de la lettre de Sforza au duc, de Borgonovo, le 26 juin 1470. G. AGAZZARI, *cit.*, p. 58. G. P. LUBKIN, *A Renaissance...*, *cit.*, p. 202 et p. 348, note 84, qui correspond à la p. 202 du texte. G. AGAZZARI, *cit.*, p. 58.
82. H. S. ETTLINGER, « Visibilis... », *cit.*, p. 770. Il y a là quelque chose d'étonnant, et le cas du mari « trompé » de la maîtresse de Sforza Secondo s'inscrit parfaitement dans le cadre tracé par l'auteur, qui, en outre, évoque plus précisément l'attitude de Galeazzo Maria Sforza (p. 776).
83. Le *Registro* de la commune de Borgonovo note la confirmation de Borgonovo à Sforza Secondo ; le duc de Bari a renoncé à ce fief. G. V. BOSELLI, *Delle Storie...*, *cit.*, t. 2, p. 281, note 30 ; proclamation de Sforza Secondo sur la chasse le 24 février 1468.
84. Dans une lettre qu'il adresse au duc de Milan sans doute en 1468 (« Io non conoscho sfortiescho alcuno secundo li gradi loro che sia a peggiore conditione de Sforza [c'est-à-dire lui-même] »).

85. Voir notamment la lettre écrite le 29 mars 1469 à Sant'Ilario ; la formule revient dans la lettre du 12 juin 1470.
86. G. P. LUBKIN, *A Renaissance...*, cit., p. 82, notes 95-97.
87. Voir par exemple G. DUBY, « Dans la France... », cit., qui donne l'exemple, il est vrai exceptionnel, de Guillaume le Maréchal, dont la « jeunesse » dura un quart de siècle.
88. P. BOURDIEU, « La "jeunesse" ... », cit., p. 145.
89. ASMi, Registri delle Missive, 88, f. 112r-113r, lettre donnée le 3 juillet 1469 à Abbiategrosso.
90. De Borgonovo, le 12 juin 1470.
91. ASMi, Sf., b. 852.
92. ASMi, Autografi, 226, 9 juin 1477.
93. *Storia di Milano*, t. 8, *Tra Francia e Spagna (1500-1535)*, Milan, 1957, p. 843. C. POGGIALI, *Memorie...*, cit., t. 8, p. 39.
94. A. GALLO, « Commentarii rerum Genuensium », dans *Commentarii de rebus Genuensium et de navigatione Columbi*, éd. E. PANDIANI, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 23, 1, Città di Castello, 1910, p. 21-78, p. 63 et p. 67-69 : « praeter militare celeberrimi ducis avi sui nomen, nihil earum rerum habebat, quibus tam magnum pondus sustineretur ». Voir aussi C. DE' ROSMINI, *Dell'istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Jacopo Trivulzio detto il Magno*, Milan, 1815, t. 2, p. 38. L'idée qu'il soit un mauvais militaire est assez partagé (c'est l'avis d'A. GIULINI, « Di alcuni... », cit., qui s'appuie sur P. LITTA, *Celebri famiglie italiane*, t. 1, Milan, 1819, « Attendolo Sforza », tav. IV ; c'est aussi l'avis de la *Storia di Milano* (7, p. 327), qui, elle, s'appuie sur A. GALLO, « Commentarii... », cit.
95. ASMi, Sf., b. 873, lettres de Sforza Secondo des 2 et 8 août 1479.
96. C. POGGIALI, *Memorie...*, cit., t. 8, p. 60. Voir aussi *Cronica gestorum in partibus Lombardie et reliquis Italiae 1476-1482*, éd. G. BONAZZI, *Rerum Italicarum Scriptores*, 2^e éd., t. 22, 3, Città di Castello, 1904-1910, qui est une œuvre des plus instructives sur la fin de la vie de Sforza, cette deuxième partie qui précisément ne nous intéresse pas ici.
97. ASMi, Sf., b. 844.
98. ASMi, Sf., b. 1066 ; L. CERRI, « I conti... », cit., p. 127.
99. On a proposé les dates de décembre 1491, fin 1492, début 1493, ou encore 1501. Selon Cerri (« I conti... », cit., p. 130), que nous suivons sur ce point, Sforza Secondo meurt sans doute en 1492, et en tout cas après son fils Francesco (mort en 1491) et avant le 26 mars 1493 (acte où il est dit qu'il est mort), et même peu avant le 18 mars 1493.
100. Ces trois premières lignes (« 1468. Potenze Sovrane. Sforza Secundo. ») sont d'une main moderne. « Potenze sovrane » est le nom d'une sous-série du fonds Sforzesco à l'ASMi ; quant à la mention « Sforza Secundo », elle signifie que le document doit être rangé dans la b. 1480, qui ne contient que des documents concernant Sforza Secondo.
101. Sforza Secondo.
102. Province de Macerata. Les seigneurs de Camerino sont les Da Varano. Ils sont liés aux Malatesta ; Giulio Cesare Da Varano, alors seigneur de Camerino, est le gendre de Sigismondo Pandolo Malatesta.
103. Norcia, province de Pérouse ; sans doute le lac de Pilate.
104. La région des Monti Sibillini.
105. De Lérida, en Espagne. Nous ne savons rien de ce Rainaldo de Lérida ni *a fortiori* de ce que désigne sa « théorie ».
106. Commune de Lugo, province de Ravenne. Il s'agit sans doute de Sigismondo Pandolfo Malatesta.

107. Sans doute Carlo II Manfredi, seigneur de Faenza (province de Ravenne) à partir de mars 1468 et jusqu'en 1477.
108. Neri Acciaiuoli.
109. Jean d'Anjou.
110. « Sforza » est employé dans ce document comme prénom – il désigne donc Sforza Secondo.
111. Pesaro.
112. Aujourd'hui Lucera, province de Foggia.
113. « non haveva » est rajouté en marge.
114. « ritornai » est rajouté en marge.
115. Commune d'Agazzano, province de Plaisance.
116. Bartolomeo Colleoni (1400-1475), le célèbre condottière, né à Solza, qui servit Naples, Milan (1442-1454), et enfin Venise.
117. Ardilasso, chancelier et fidèle serviteur de Sforza Secondo.
118. Province de Modena.
119. Brescia.
120. Bartolomeo Colleoni.
121. Commune de Calvisano, province de Brescia.
122. Ferrare.
123. Une *condotta*.
124. Aujourd'hui Borgonovo Val Tidone, province de Plaisance.
125. Caresana, province de Verceil.
126. Venise.
127. Antonio Maria Pico della Mirandola, fils de Giovanni Francesco et frère de Galeotto.
128. Lacune de trois lettres environ.
129. Toute la fin de ce paragraphe, depuis « signore duca de Bari, credo [...] » jusqu'à la fin, est rajoutée au bas de la page après le paragraphe suivant.
130. Au Castello di Porta Giovia, à Milan.
131. Les passages en latin dans le texte sont en italique dans notre traduction.

RÉSUMÉS

Les âges ont une histoire : les bornes et le « contenu » de la jeunesse, en particulier, sont historiques. La jeunesse de Sforza Secondo (1435-1492 environ), fils naturel du duc de Milan Francesco Sforza, présente pourtant des caractères archétypaux souvent observés chez les jeunes aristocrates de la fin du Moyen Âge. Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans environ, cet homme mène une vie libre et légère et entretient avec sa famille des rapports très conflictuels : il se révolte à deux reprises et ne cesse de se plaindre de sa condition. Mais, fils et frère de duc, il bénéficie d'une relative clémence : en d'autres termes, son appartenance sociale lui permet ces dérèglements. En même temps, l'exercice de cette liberté paraît contraint : il s'agit de la liberté paradoxale de n'accomplir rien d'autre que cette désobéissance, qui doit lui permettre d'améliorer sa position dans le système politique et familial de l'État milanais. Après 1467, la jeunesse de Sforza Secondo est finie : il se résigne à sa situation.

A start in the life : Sforza Secondo until 1467. Ages have a history. Lifecycle events and the passage of youth, in particular, are historic. The youth of Sforza Secondo (1435-ca 1492), the illegitimate son of the Duke of Milan, Francesco Sforza, has the typical characteristics that one finds in the biographies of young aristocrats at the end of the Middle Ages. Until the age of approximately 35, this man led a free and easy life and had a tenacious relationship with his family : he rebelled twice and never ceased to complain about his position. Nevertheless, as son and brother of dukes, he benefited from relative clemency ; in other words, his social identity made possible such a behaviour, that aimed at ameliorating his position in the political and familial system of the Milanese State. After 1467, Sforza Secondo's youth waned : he resigned himself to his situation.

INDEX

Mots-clés : âges de la vie, jeunesse, Milan, révolte, Sforza

Keywords : stages of life, youth, revolt

AUTEUR

PIERRE SAVY

École française de Rome, Piazza Farnese 67, I-00186 Rome